

## CFVU du 9 novembre 2023

### Avis n° CFVU 20231109\_02 – Les formations sélectives à l'entrée en premier cycle pour l'année universitaire 2024-2025

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

#### Avis n° CFVU 20231109\_02 – Les formations sélectives à l'entrée en premier cycle pour l'année universitaire 2024-2025

*Vu le code de l'éducation, article L612-3 et suivants ;*

#### Proposition soumise à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 17/11/2023

Pour l'année universitaire 2024-2025, les formations listées dans l'annexe ci-jointe sont sélectives à l'entrée de cycle.

#### **Avis Favorable de la CFVU, avant transmission au CA.**

Décompte des votants : 29

Décompte des suffrages exprimés : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Poitiers, le 09/11/2023

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Noëlle DUPORT

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

#### **Voies et délais de recours**

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

# PREPARATION DE LA RENTREE 2024-2025

## Formations sélectives

Version pour avis de la CFVU du 9/11/2023 et du CA du 17/11/2023

Mentions	
<b>BUT</b>	<b>Certificat de capacité d'orthophoniste</b>
Poitiers	Poitiers
Chimie	<b>DEUST</b>
Génie Electrique et Informatique Industrielle	Poitiers
Génie Mécanique et Productique	Animation et gestion des activités physiques et sportives et culturelles
Gestion des Entreprises et des Administrations	DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités aquatiques
Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques	DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature
Châtellerault	Préparateur/technicien en pharmacie
Mesures Physiques	DEUST - Préparateur/technicien en pharmacie
Réseaux et télécommunications	<b>Angoulême</b>
Techniques de Commercialisation	Métiers de la forme
<b>Angoulême</b>	DEUST - Métiers de la forme
Génie Electrique et Informatique Industrielle	Préparateur/technicien en pharmacie
Génie Mécanique et Productique	DEUST - Préparateur/technicien en pharmacie
Métiers du Multimédia et de l'Internet	<b>Niort</b>
Qualité, logistique industrielle et organisation	Préparateur/technicien en pharmacie
Techniques de Commercialisation	DEUST - Préparateur/technicien en pharmacie
<b>Niort</b>	Saintes
Gestion des Entreprises et des Administrations	Préparateur/technicien en pharmacie
Hygiène, Sécurité, Environnement	DEUST - Préparateur/technicien en pharmacie
Sciences des données	<b>Licence</b>
<b>C.M.I - Coursus Master en Ingénierie</b>	Poitiers
Poitiers	<b>DROIT</b>
<b>CHIMIE</b>	Double mention DROIT / LEA
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Chimie	<b>PHILOSOPHIE</b>
<b>INFORMATIQUE</b>	Double mention PHILOSOPHIE / DROIT
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Informatique	<b>LETTRES</b>
<b>SCIENCES DE LA TERRE</b>	Lettres parcours renforcé Sciences Politiques
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Géosciences Appliquées	<b>PHYSIQUE</b>
<b>SCIENCES DE LA VIE</b>	Parcours Renforcé (PR)
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Biologie-Santé	